



A Brioude, le 19 octobre 2018
Communiqué de presse

L'ÉTAT ET LA BANQUE DES TERRITOIRES SOUTIENNENT LA REVITALISATION DU CENTRE VILLE DE BRIOUDE

La ville de Brioude va bénéficier d'un accompagnement spécifique de l'État et de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) pour revitaliser son centre-ville. Ce soutien s'inscrit en complément du dispositif national Action Cœur de Ville, lancé en 2017 par le ministère de la Cohésion des territoires, destiné quant à lui aux villes moyennes. La Banque des Territoires répond ainsi aux besoins de tous les territoires et accompagnera le projet de Brioude, en mettant à sa disposition la plupart des outils méthodologiques et financiers d'Action Cœur de Ville. Signée par Véronique Martin Saint-Léon, sous-préfète de Brioude, par Jean-Jacques Fauchet, maire de Brioude et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, cette convention vise à donner le coup d'envoi des projets qui seront lancés et à en préciser les moyens d'action.

Cinq thématiques incontournables pour la revitalisation du centre-ville ont été identifiées :

- l'habitat, avec ses problématiques d'attractivité ;
- le développement économique et commercial ;
- l'accessibilité et la mobilité, avec des enjeux liés aux nouvelles technologies ;
- la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ;
- l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et au loisir.

La création de la Banque des Territoires permet de concentrer les moyens de la Caisse des Dépôts pour lutter contre les fractures territoriales. Cela se traduit en particulier par l'accompagnement des villes moyennes et le soutien aux communes rurales, avec pour ambition d'agir en faveur de territoires plus attractifs et inclusifs.

D'ores et déjà, plusieurs interventions de la Banque des Territoires sont prévues et seront complétées sur les 5 ans que dure la convention :

- l'aide au management de projet et l'ingénierie technique (80 jours de prestations) ;
- le cofinancement de plusieurs études : sur l'attractivité territoriale, la faisabilité des opérations immobilières, le développement et la visibilité numérique du territoire. Soit une première enveloppe de 80K€.

Le rôle de l'État sera non seulement de mettre à disposition des aides publiques de droit commun mais également d'accompagner le projet de la ville de Brioude en mettant à disposition diverses expertises (Préfecture – Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine – Direction départementale des Territoires), celui de la Banque des Territoires étant, outre l'apport en ingénierie et en investissement, de mettre à disposition ses prêts long terme.

A propos de la Ville de Brioude

La Ville de BRIOUDE, sous-préfecture, en est la ville centre avec 7 000 habitants et représente près de 40% de la population de la Communauté de Communes et près de 20% de celle de

l'arrondissement. Elle est aussi la ville principale d'un arrondissement rural de 40 000 habitants. De nombreux services publics y sont installés, en particulier, toutes les administrations, le Centre Hospitalier, trois lycées et trois collèges, les services décentralisés du Département et la gare SNCF sur la ligne Paris-Nîmes. BRIOUDE est le siège également de plus de 250 commerces et services : banques, notaires, avocats, experts comptables, architectes...

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts
Philippe Jusserand, directeur délégué Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes
philippe.jusserand@caissedesdepots.fr - 04 73 43 13 01 -  [@BdT_AuvRAlpes](https://twitter.com/BdT_AuvRAlpes)

Ville de Brioude :

Julien Nadjl, attaché de presse mairie@ville-brioude.fr - 04 71 74 56 16